

Poitou-Charentes

Poitou-Charentes se caractérise par des départs en voyage globalement moins nombreux mais mieux répartis entre ses habitants. La pratique des courts séjours en particulier y est plus répandue qu'ailleurs. Poitou-Charentes compte parmi les régions françaises ayant le moins d'échanges touristiques internationaux.

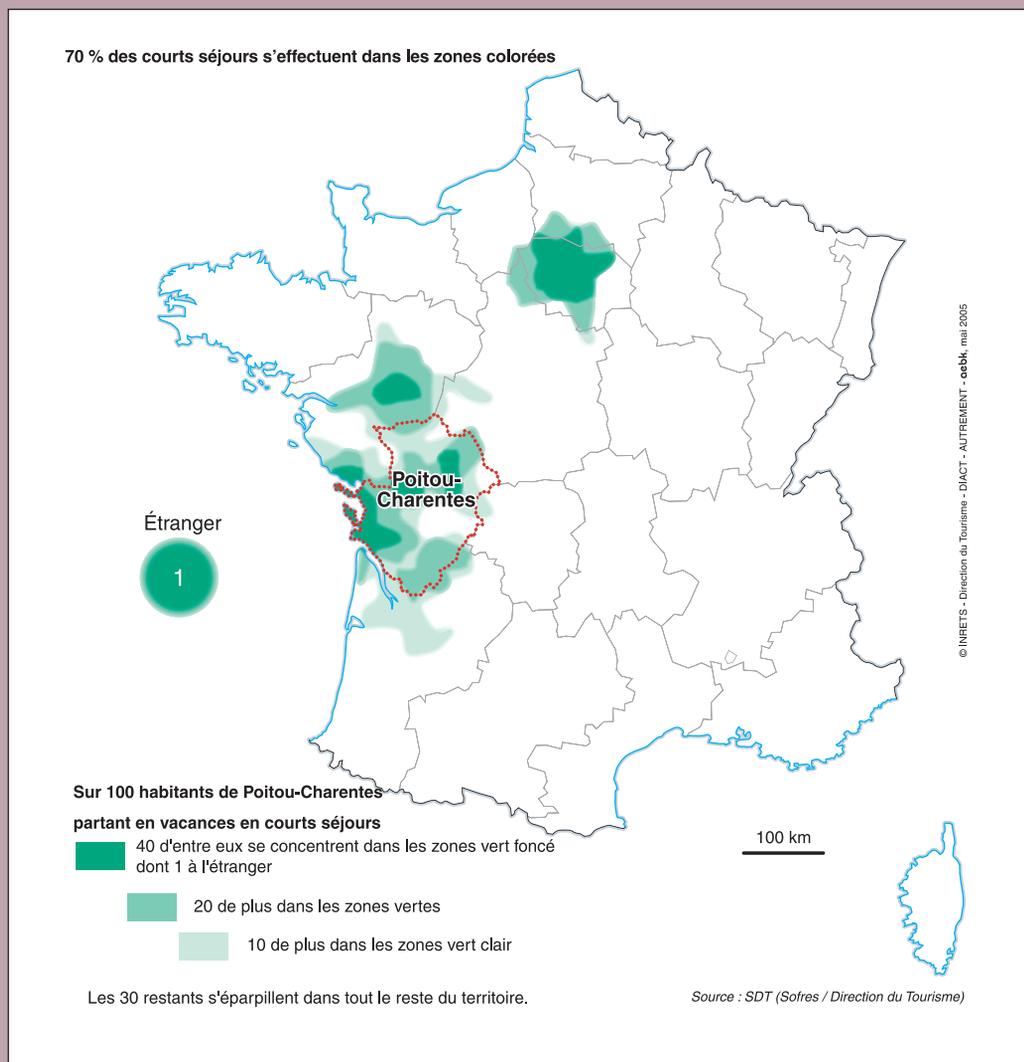
La région Poitou-Charentes s'étend sur 25 800 km², soit 4,7 % du territoire français, et compte 1,69 million d'habitants, ce qui représente 2,8 % de la population de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation est de 53 %, taux le plus bas du pays après celui du Limousin.

Émission des flux touristiques des Pictocharentais

Les résidents de Poitou-Charentes réalisent annuellement 2,5 % des séjours touristiques des Français et 2,3 % des nuitées (soit 4,4 millions de séjours et 21,8 millions de nuitées). En Poitou-Charentes, 75 % des habi-

tants effectuent au moins un voyage personnel dans l'année, 3 % de plus qu'en province. En revanche, les partants sont légèrement moins mobiles (3,4 voyages annuels par partant contre 3,7 par partant de province). La durée de leurs séjours est à peine inférieure à la moyenne de province

Destinations privilégiées des Pictocharentais lors des courts séjours



(5 nuitées contre 5,1). Synthétiquement, la mobilité touristique des résidents de Poitou-Charentes est mieux partagée mais moins importante que dans les autres régions de province, avec 2,6 séjours touristiques annuels par habitant (contre 2,7 en province) et 12,9 nuitées (contre 13,8). Les résidents de Poitou-Charentes effectuent une part relativement élevée de leurs séjours à l'intérieur de leur région de résidence (26 % contre 24 % pour les provinciaux). En revanche, les séjours émis vers l'étranger ne représentent que 7 % de leurs flux touristiques, taux parmi les plus bas de France.

Origine des flux touristiques

Chaque année, Poitou-Charentes capte environ 4,2 % des séjours des Français et 4,5 % de leurs nuitées, soit un total de 6,7 millions de séjours et 36,4 millions de nuitées. Les séjours des Français en Poitou-Charentes sont légèrement plus longs que la moyenne de leurs séjours en province (5,4 nuitées contre 5,2). Seuls 17 % des séjours enregistrés en Poitou-Charentes sont effectués par les résidents de la région même. Le poids des nuitées étrangères est de 22,5 %, parmi les plus bas de la France

métropolitaine. La région est moins attractive vis-à-vis des touristes étrangers que des Français, ne captant que 2 % des nuitées étrangères en France métropolitaine (soit 10,5 millions).

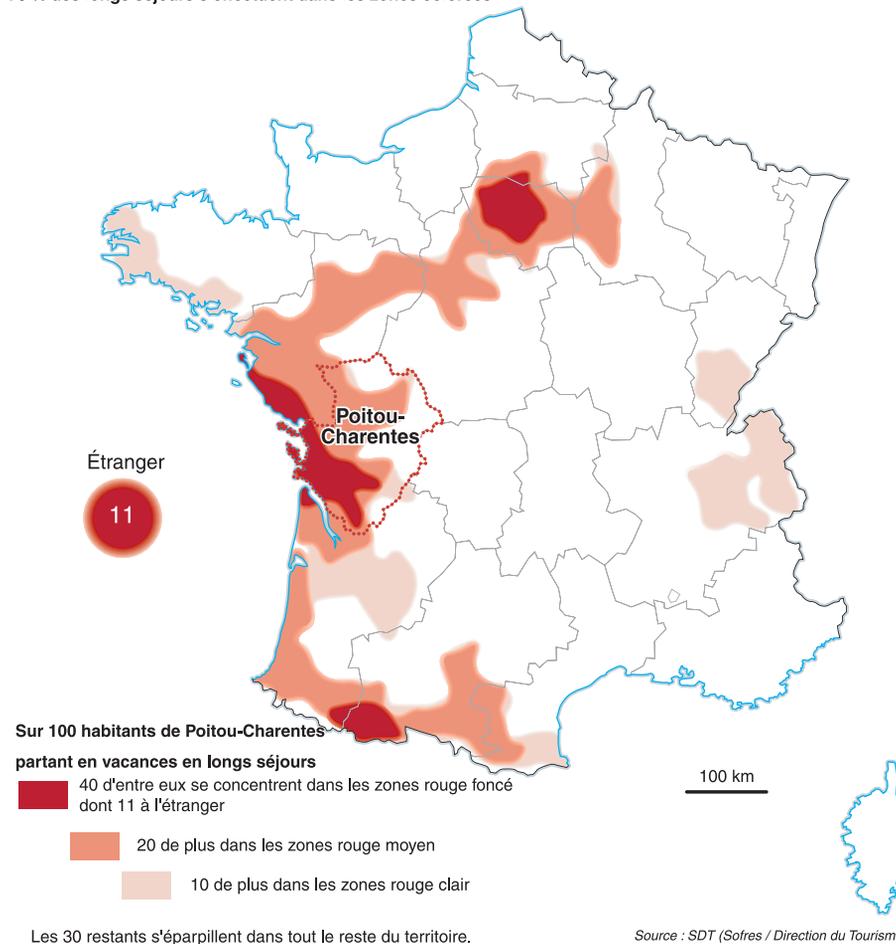
Les courts séjours

Émission des courts séjours des Pictocharentais

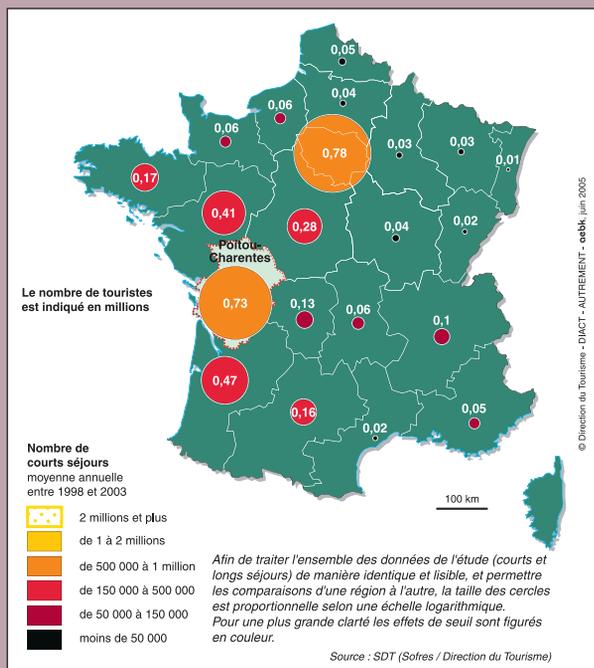
En Poitou-Charentes, le taux de départ en courts séjours est de 50 % (5 points de plus qu'en province). En revanche, la mobilité des partants est plutôt faible (3 courts séjours annuels par partant contre 3,3 pour ceux

Destinations privilégiées des Pictocharentais lors des longs séjours

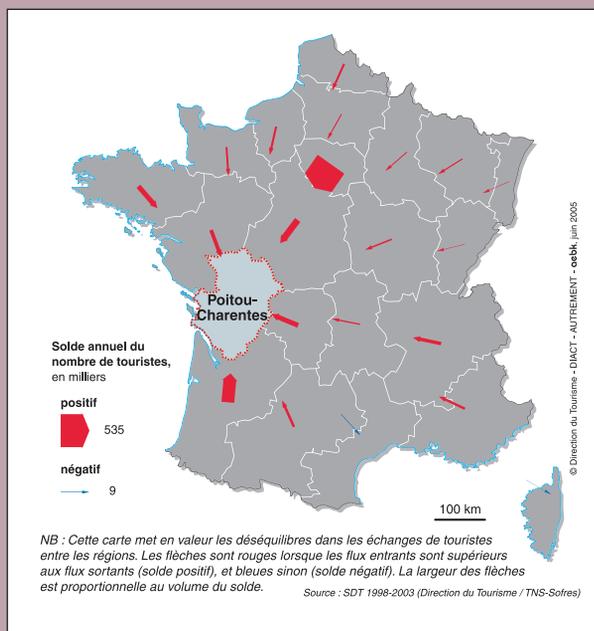
70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Poitou-Charentes



Solde des échanges touristiques entre la région Poitou-Charentes et les autres régions pour les courts séjours



de province). La mobilité de courts séjours des résidents de Poitou-Charentes se cale sur la moyenne de province (1,5 court séjour annuel par habitant).

Les Pictocharentais effectuent 2,5 millions de courts séjours par an soit 2,6 % du total des courts séjours des Français, dont un tiers dans leur région de résidence. C'est la région française qui émet la plus faible part de ses courts séjours à l'étranger (2 %). La majorité des courts séjours des résidents de Poitou-Charentes se répartit sur les régions limitrophes (excepté le Limousin qui n'attire que 2 % de ces courts séjours) : Pays de la Loire (15 %), Aquitaine (11 %), Centre (7 %), ainsi qu'Île-de-France (10 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, Poitou-Charentes accueille 3,6 millions de courts séjours des Français, soit 4 % du total national, dont 21 % de Franciliens et 20 % de résidents de la région même. Pour le reste, les principaux bassins sont les régions limitrophes excepté le Limousin en raison de sa faible population : Aquitaine (13 %), Pays de la Loire (11 %) et Centre (7,5 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des flux de courts séjours est bénéficiaire en faveur de Poitou-Charentes. Il est positif avec l'Île-de-France, l'Aquitaine, le Centre, la Bretagne, le Limousin, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, la Bourgogne et l'Auvergne.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Pictocharentais

La mobilité de longs séjours touristiques des Pictocharentais est légèrement inférieure à celle de la moyenne des provinciaux avec un taux de départ de 60 % (62 % en province). Les partants sont aussi légèrement moins mobiles que la moyenne (1,8 séjour annuel par partant contre 1,9 par partant de province). On compte 1,1 long séjour par habitant de Poitou-Charentes (province : 1,2).

Chaque année, les résidents de Poitou-Charentes effectuent 1,9 million

de longs séjours, soit 2,3 % des longs séjours des Français, dont 15 % dans leur propre région de résidence. Les polarités touristiques de Poitou-Charentes pour les longs séjours s'orientent majoritairement le long des côtes atlantiques (avec une plus forte attraction vers le sud), ainsi que le long des Pyrénées : Aquitaine (9 %), Midi-Pyrénées (8,5 %), Pays de la Loire (8 %), Bretagne (5,3 %). Les pôles touristiques secondaires sont l'Île-de-France (7 %) et Rhône-Alpes (6 %). Poitou-Charentes émet 13 % de ses longs séjours vers l'étranger, taux parmi les plus faibles du pays.

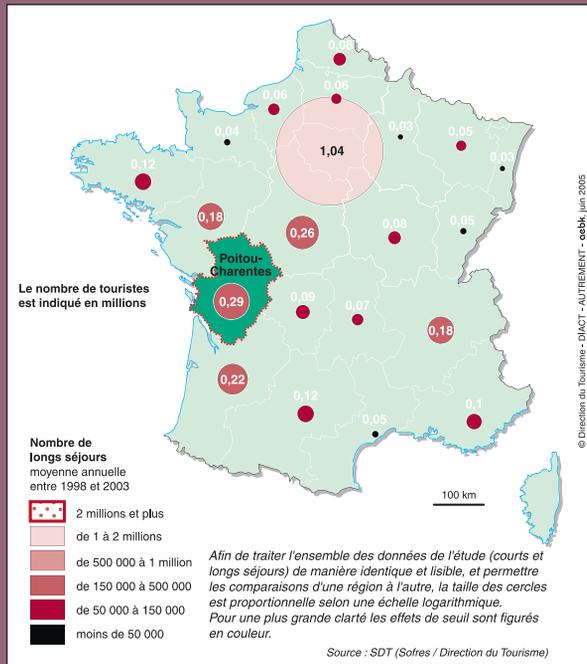
Origine des longs séjours des Français

Poitou-Charentes enregistre chaque année 3 millions de longs séjours de Français (4,5 %), dont 32 % de Franciliens, 9 % de résidents de la région même, 8 % du Centre, 7 % d'Aquitaine, 6 % de Rhône-Alpes et 6 % des Pays de la Loire. À noter que, si les résidents du Limousin ne fournissent que 3 % des longs séjours enregistrés en Poitou-Charentes, il n'en demeure pas moins que le Limousin est la région qui émet la plus forte part de ses longs séjours vers Poitou-Charentes ; c'est sa faible quantité de population qui en fait un bassin d'émission touristique de petite envergure.

Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des flux de longs séjours est largement bénéficiaire pour la région Poitou-Charentes qui connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Bretagne, le Limousin, la Bourgogne, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, l'Aquitaine, la Picardie, la Haute-Normandie, la Franche-Comté, la Lorraine, les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Poitou-Charentes



Solde des échanges touristiques entre la région Poitou-Charentes et les autres régions pour les longs séjours

